REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DU TERRITOIRE « LORRAINE » Départements 54, 55, 57 & 88 CSO CLUB ET PONEY 2023

Dimanche 21 mai 2023

Le règlement du Championnat du Territoire « Lorraine » a pour référence le règlement des compétitions de la FFE 2023 (dispositions générales et spécifiques à chaque discipline) auquel s'ajoutent les points suivants:

Participation des cavaliers

Ouvert à tous les cavaliers ayant une licence de compétition 2023 avec certificat médical et autorisation parentale <u>validés à la FFE</u>.

Seuls les cavaliers possédant une licence de compétition 2023 engagés par <u>un club des départements</u> 54, 55, 57, 88 (*Inscription d'office au championnat*) <u>ou domiciliés dans l'un de ces départements</u> (<u>adresse figurant sur la licence</u>) (*Inscription au championnat auprès du jury avant l'épreuve ou par courriel*) seront pris en compte pour le titre de Champion de Lorraine

Engagements

Engagements SIF par Internet.

Pas d'engagement sur le terrain

Pas d'épreuve, de participation ou de classement Hors SIF

Participation aux Championnats du territoire « Lorraine »

Dans chaque championnat, <u>un cavalier</u> peut s'engager avec plusieurs équidés, mais il doit <u>IMPERATIVEMENT</u> déclarer <u>celui</u> avec lequel il court ce championnat <u>AVANT</u> le début de l'épreuve. Déclarations au jury avant les épreuves ou

de préférence par courriel (championnat.lorraine@gmail.com) avant le jeudi 18 mai, 18h.

Un **même** <u>COUPLE</u> cavalier/équidé ne **peut participer qu'à <u>un seul</u> championnat** par discipline. Par dérogation, un même couple peut participer à UN championnat individuel ET au championnat Club 3 par équipe.

Les cavaliers engagés après un changement de monte ou un changement d'équidé ne participent pas au classement du Championnat.

Remise des prix

Epreuves

Le nombre de classés est établi en fonction du nombre de partants dans l'épreuve (1 classé pour 4 partants)

Pour chaque épreuve, tous les concurrents classés sont appelés à la remise des prix (coupe, plaque, flot au 1er et plaque, flot pour les suivants)

Championnat

Les 3 premiers de chaque Championnat sont appelés à la remise des prix (coupe, plaque, flot, cadeaux) Ils se présentent à cheval/poney, accompagnés d'une personne pouvant tenir le cheval/poney.

Présence obligatoire des concurrents appelés à la remise des prix **en tenue complète d'équitation ou en tenue club**.

Identifications et vaccinations

Les concurrents doivent être en mesure de présenter le livret signalétique attestant que l'équidé participant aux épreuves est à jour des vaccinations et pucé.

En cas de contrôle, le livret doit être présenté avant le début des épreuves. La non présentation du livret signalétique entraînera la non participation de l'équidé pour toutes les épreuves du concours

Conditions spécifiques

Les cavaliers et le public sont tenus de respecter les limites de l'enceinte du concours. Le casque aux normes EN 1384 est OBLIGATOIRE pour tout cavalier à poney ou à cheval. Les chiens doivent être tenus en laisse.

Le président du concours se réserve le droit de disqualifier tout concurrent qui ne respecterait pas ces conditions.

Chaque Championnat se court sur une seule épreuve Le classement du Championnat correspond au classement de l'épreuve duquel sont retirés les couples non déclarés dans ce Championnat

Les concurrents éliminés ou ayant abandonné sur une épreuve ne peuvent plus participer au classement du Championnat